

Pays Rhénan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BULLETIN

n°4

1^{er} semestre
2017

Auenheim – Dalhunden
Drusenheim – Forstfeld
Fort-Louis – Gamsheim – Herrlisheim
Kauffenheim – Kilstett – Leutenheim
Neuhäusel – Offendorf – Roeschwoog
Roppenheim – Rountzenheim – Sessenheim
Soufflenheim – Stattmatten

ÉDITO

Nous engageons
deux grands chantiers



Cette année 2017 marque le démarrage de deux opérations d'envergure pilotées et financées par notre Communauté de Communes : la construction d'une nouvelle piscine à Drusenheim et l'aménagement d'un parc d'activité économique à Drusenheim-Herrlisheim sur le site de l'ancienne raffinerie.

Nous disposerons ainsi, fin 2018, d'une piscine neuve, agrandie et aux dernières normes environnementales et, dans les années qui viennent, d'un parc d'activité économique de 100 hectares disposant de nombreux atouts pour attirer les entreprises et conforter les emplois locaux.

« Au service de tous les habitants »

Deux autres actualités illustrent notre volonté d'agir au service des habitants : la Communauté de Communes exerce en régie, depuis le 1^{er} janvier 2017, la collecte et le traitement des déchets ménagers et elle cofinance avec la Région Grand Est l'implantation de la fibre optique sur notre territoire. Fort-Louis sera la première commune raccordée à la fibre à l'horizon 2019.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Louis Becker
Président de la Communauté
de Communes du Pays Rhénan



Herrlisheim-Kleinbach

2 LES PRINCIPALES
DÉLIBÉRATIONS DE 2016

3 L'ACTUALITÉ
DES PROJETS

8 LES INFOS PRATIQUES



Une nouvelle piscine familiale, ludique et sportive

LES ÉTUDES SUR LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE DRUSENHEIM SONT MAINTENANT FINALISÉES. LES TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURER ET L'AGRANDIR DÉMARRENT CET ÉTÉ. PREMIERS PLONGEONS PRÉVUS EN NOVEMBRE 2018 !

Un investissement
de 6,5 millions
d'euros, financé par
la Communauté de
Communes



Ce que l'on découvrira à l'ouverture

À l'extérieur :

→ un parvis relié au parking actuel et proposant un espace-vélos

À l'intérieur :

→ un accueil, des vestiaires, des douches et des sanitaires
→ un bassin sportif de 250 m²
→ un bassin d'apprentissage et de loisirs de 125 m²
→ des jeux aqua-ludiques sans profondeur

Et de grandes plages extérieures et intérieures

JETS DE MASSAGE ET BANQUETTE À BULLES

Suite au diagnostic de la structure réalisé par le maître d'œuvre BVL Architecte en fin d'année 2016, le projet initial qui consistait en une rénovation de l'existant a évolué : il est apparu finalement indispensable de démolir la piscine.

Mais cette contrainte est aussi une bonne nouvelle. La démolition permettra de proposer un bassin sportif neuf de 25 m doté d'un plateau d'activités de 10 mètres sur 10 et d'1,30 mètre de profondeur, très utile pour les cours et d'un escalier pour en faciliter l'accès.

Le projet étant désormais précisé, on en sait davantage sur la nouveauté que constitue le bassin d'apprentissage et de loisirs. Il comprendra une petite rivière à courant pour les enfants, des jets de massage en paroi, une banquette à bulles et des cols de cygne pour les plus grands.

Les travaux démarreront fin juin par le curage, le désamiantage et la démolition. Ils s'achèveront fin octobre 2018. Durant les 16 mois du chantier, la piscine sera fermée au public.

UN ÉQUIPEMENT BASSE CONSOMMATION

Les élus de la Communauté de Communes ont pris la décision d'appliquer au projet le référentiel « Haute Qualité Environnementale » (HQE) pour les équipements sportifs, qui favorise le confort des usagers et l'utilisation de matériaux performants et durables. Une réflexion a été conduite sur la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, dont les piscines sont naturellement très gourmandes.

Notre piscine intercommunale répondra aux critères de basse consommation. Les solutions retenues intègrent une conception bioclimatique, la récupération de la chaleur des eaux de rejet des bassins pour permettre le préchauffage de l'eau, le recours aux énergies solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et une filtration au sable, matériau fiable et peu coûteux. La désinfection au chlore sera complétée par un déchloramineur (traitement de l'eau par UV) limitant l'irritation pour les baigneurs.

Enfin, une gestion technique centralisée est prévue pour automatiser les manipulations et rendre les réglages plus performants.

Fermeture le 16 juin à 21h00

LES DÉCISIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, QUI REGROUPE 39 ÉLUS REPRÉSENTANT NOS 18 COMMUNES, SE RÉUNIT TOUS LES TRIMESTRES POUR DÉCIDER DES ACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS À ENGAGER. VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN 2016.



29 FÉVRIER

- Animation Jeunesse : approbation de la convention financière avec la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour 2016
- Débat sur les orientations budgétaires
- Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)



21 MARS

- Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Drusenheim pour l'extension de l'accueil périscolaire Molière
- Approbation des comptes 2015 et vote des budgets 2016
- Approbation de l'agenda d'accessibilité programmée (agenda planifiant les travaux de mise en conformité pour l'accès des personnes handicapées) des bâtiments intercommunaux

20 JUIN

- Modification des statuts : prise anticipée de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) et prise de la compétence création de maisons de service public
- Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Roppenheim pour des travaux d'aménagement d'un service périscolaire
- Approbation du règlement d'attribution des aides directes aux entreprises dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation

- Offre de concours de la société Roppenheim Outlet SNC pour des travaux de réaménagement d'une voie d'accès
- Désignation du maître d'œuvre pour le projet de la piscine intercommunale à Drusenheim
- Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Gambenheim pour des travaux de relocalisation et d'augmentation de la capacité de l'accueil périscolaire
- Approbation de l'acquisition d'Habitations Légères de Loisirs (HLL) et des travaux d'installation des HLL au camping du Staedly



5 DÉCEMBRE

- Création d'une régie intercommunale pour l'exploitation du service d'enlèvement des ordures ménagères
- Fixation de la redevance ordures ménagères pour l'année 2017
- Projet de territoire : approbation du bilan des actions menées en 2016 et des orientations stratégiques 2017-2018



29 SEPTEMBRE

- Adhésion de la Communauté de Communes au SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle) et transfert complet de la compétence « grand cycle de l'eau »
- Institution, perception et fixation du produit de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Préven-

- tion des Inondations)
- Adoption du schéma de mutualisation (le schéma comprend entre autres : mise en place d'un groupement de commande avec les communes volontaires, création d'un service commun de marché public, mutualisation des outils de communication)



En savoir plus Retrouvez toutes les délibérations et décisions sur www.cc-paysrhenan.fr

LE BUDGET 2017

LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ VOTÉ LE 3 AVRIL DERNIER.

Il se répartit entre le budget principal d'un montant de 28 millions d'euros et sept budgets annexes : le camping du Staedly, la régie de collecte et de traitement des ordures ménagères et 5 zones d'activités économiques (ZAE).

LES RECETTES PROVIENNENT PRINCIPALEMENT :

- De produits de la fiscalité : 10,1 millions
- Des résultats de l'exercice comptable 2016 : 7,8 millions
- Des subventions et des dotations de l'Etat : 4,2 millions
- De la redevance des ordures ménagères : 3,2 millions
- Des emprunts bancaires pour 3,1 millions
- Du préfinancement des ZAE : 2,3 millions



BUDGET PRINCIPAL 2017

→ 28 M€ de dépenses

→ 28 M€ de recettes

LES DÉPENSES PORTENT PRINCIPALEMENT SUR :

- Les attributions de compensation versée aux communes : 7,5 millions
- Le développement économique : 5,3 millions pour l'aménagement des ZAE et 1,5 millions pour l'animation économique et touristique
- Les services aux habitants : 1,5 millions pour des actions éducatives et 4,8 millions pour la reconstruction de la piscine
- La collecte et le traitement des ordures ménagères : 5,0 millions
- Les moyens généraux : 2,5 millions
- L'aménagement urbain : élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et travaux de voirie, pour 1,7 millions

L'actualité des projets

EN AVANT LA FIBRE

LA RÉGION GRAND EST A LANCÉ UN CHANTIER D'ENVERGURE QUI VA PERMETTRE LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU PUBLIC DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À LA MAISON, PARTOUT EN ALSACE. NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INVESTIT À SES CÔTÉS POUR L'ARRIVÉE DE CETTE NOUVELLE OFFRE À TRÈS HAUT DÉBIT.

Fort-Louis sera la première de nos communes à être raccordée. Les opérations y démarreront en juillet 2018 pour une durée d'environ 12 mois. À partir de la réception de chantier, il faudra compter un délai réglementaire de 4 mois avant que les habitants et les entreprises

puissent bénéficier d'offres commerciales.

Pour le particulier, le raccordement à la fibre optique est gratuit. Il n'aura à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les fournisseurs d'accès Internet et bien sûr l'abonnement mensuel.

Pour les entreprises, des offres spécifiques seront proposées par des fournisseurs d'accès incluant la mise en service de la fibre et des services sur mesure comme par exemple l'infogérance, le cloud computing, la visioconférence, etc.

5 ANS DE TRAVAUX,
700 communes
raccordées et 13 000 km
de fibre installés
en Alsace d'ici
à 2022

NOTRE TERRITOIRE COUVERT À 100 %

Pour faciliter ces abonnements et garantir les intérêts des particuliers et des entreprises, la Région Grand Est a chargé la société Rosace de faire l'intermédiaire avec les fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers seront nombreux afin que chacun puisse choisir le meilleur rapport qualité-prix en fonction de ses besoins. Les professionnels pourront aussi contacter les équipes de la Communauté de Communes afin d'obtenir plus de renseignements sur le raccordement de leur entreprise.

Le coût du raccordement au client final à la charge de notre Communauté de Communes est de 175 euros par prise. Notre collectivité investira dans cette opération d'importance pour notre territoire **entre 2 et 3,5 millions d'euros.**

Nos 18 communes seront couvertes et les travaux de déploiement dureront jusqu'à 2021. Fort-Louis, Forstfeld et Neuhaeusel sont classées prioritaires en raison de la faiblesse de leur débit Internet actuel ; leur raccordement interviendra dans les deux ans qui viennent.



En
savoir
plus

www.rosacefibre.fr

LES ÉTAPES DU GRAND CHANTIER

2016

2017 À 2021

2018 À 2022

2018 À 2046



Études et établissement du schéma général du déploiement



Travaux de déploiement de la fibre jusqu'au point de branchement optique



Ouverture commerciale (les opérateurs proposent des abonnements aux particuliers et aux entreprises)



Raccordement au client final s'il le souhaite et s'il s'est abonné

LE TRÈS HAUT DÉBIT, CA CHANGE TOUT POUR

→ LA DOMOTIQUE
→ LE TÉLÉTRAVAIL
→ L'E-ÉCONOMIE
→ L'E-COMMERCE

→ L'E-SANTÉ
→ L'E-ÉDUCATION
→ L'E-SERVICE PUBLIC



Eglise St Arbogast
labellisée
Patrimoine du XX^e s.
Kirche Sankt-Arbogast



Passe à Poissons
Fischtreppe



Bac rhénan
Rheinfähre



Port de plaisance
Bootschafen



Fort Vauban
Festung "Fort Vauban"

LÉGENDE / LEGENDE

	Bac Rheinfähre		Golf Golflplatz
	Ecluse Fischtreppe		Baignade Freibad / Badesee
	Gare Bahnhof		Commerce alimentaire Lebensmittelgeschäft
	Restaurant Restaurant		Musée Museum
	Hôtels Hotels		Produits du terroir Locale Produkte
	Campings Camping		Espaces naturels Naturschutz-gebiet
	Gîtes Pensionen		Villages fleuris Blumengeschmückte Dörfer
	Aires camping-car Wohnmobil Parkplätze		Point info Tourist-Information
	Euro Vélo		Vous êtes ici Standort
	Piste cyclable Gumbsheim/Allemagne		
	Frontière allemande		

2 km
Altitude moyenne : 122 m



www.cc-paysrhenan.fr

Pays Rhénan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Pays Rhénan vous accueille

Cette affiche
sera placée sur une
dizaine de panneaux
à proximité de
sites touristiques
majeurs

Abri du Heidenbuckel
Ligne Maginot
Heidenbückel Großunterstand
Maginot-Linie



Centre de Marques
Outlet



Village potiers
Töpferdorf



Mémorial Goethe
Goethe-Gedenkstätte



DES CHALETS LES PIEDS DANS L'EAU

CINQ CHALETS VIENNENT DE PRENDRE PLACE AU BORD DU PLAN D'EAU DU STAEDLY À ROESCHWOOG ET CONNAISSENT DÉJÀ UN BEAU SUCCÈS.

Lumineux et confortables, ils bénéficient de tout le confort moderne pour accueillir familles ou groupes d'amis de 2 à 8 personnes. Les premiers visiteurs ont particulièrement apprécié la vue dégagée sur l'étang, le choix du bois très chaleureux et le côté pratique (terrasse, électroménager...)

La location des chalets est maintenant ouverte : une réduction de 20 % est accordée aux proches des résidents de la Communauté de Communes jusqu'au 31 octobre 2017. Les chalets se louent au week-end ou à la semaine.



Marche gourmande



HLL

UN ATOUT POUR LE CAMPING

L'installation de ces chalets, des « Habitations Légères de Loisirs » (HLL), a été voulue par la Communauté de Communes pour mieux répondre aux attentes des vacanciers et élargir l'offre existante du camping du Staedly, constituée de 150 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars.

En proposant en complément ces hébergements pratiques et esthétiques, la Communauté de Communes souhaite redynamiser le camping pour en faire un pôle d'attractivité touristique avec un meilleur impact économique.

LES OFFRES ET LES PRINCIPAUX TARIFS

1 CHALET 2/4 PERSONNES, accessible aux personnes à mobilité réduite

3 CHALETS 4/6 PERSONNES

1 CHALET 6/8 PERSONNES

DESCRIPTION	1 chambre avec lit double, 1 canapé-lit convertible	1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits simples, 1 canapé-lit convertible	2 chambres avec lit double, 1 chambre avec lits superposés, 1 canapé-lit convertible
LOCATION SEMAINE en basse/haute saison	272 € / 402 €	362 € / 532 €	452 € / 662 €
LOCATION WEEK-END (2 nuits) en basse/haute saison	100 € / 130 €	130 € / 170 €	160 € / 210 €



SE RENSEIGNER ET RÉSERVER

Pour s'informer sur la disponibilité, les accès, l'ensemble des tarifs (jour ou semaine supplémentaire de location, dernière minute, location de TV, linge de lit et barbecue, forfait ménage, etc.) et pour louer : www.camping-paysrhenan.fr ou 03 88 86 42 18

AIDES DIRECTES À NOS ENTREPRISES LOCALES PREMIÈRES BÉNÉFICIAIRES !

La Communauté de Communes pilote, en partenariat avec l'État, le département et la Région Grand Est, une « Opération Collective de Modernisation » (OCM). Ce dispositif permet un soutien financier direct, pouvant aller jusqu'à 28,5 % du montant des travaux, à des artisans, commerçants et entreprises de services du Pays Rhénan. Les entreprises concernées ont un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros.

Les intérêts de l'OCM sont nombreux : le dispositif encourage la modernisation et le développement des commerces et des entreprises locales. Cela permet d'adapter leurs offres aux nouvelles attentes des consommateurs et ils contribuent aussi à maintenir les activités sur notre territoire. Les travaux sont généralement réalisés par des entreprises locales, ce qui constitue une retombée supplémentaire pour l'économie locale.

Un premier appel à projets a été lancé en novembre 2016. Les candidats ont remis leurs dossiers de demande de subvention qui ont été examinés le 16 janvier 2017 par un comité de pilotage constitué des partenaires financeurs de l'OCM, accompagnés du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers d'Alsace et de l'UPER.

Cinq candidats ont été retenus. La totalité des subventions attribuée par l'État, la Région et la Communauté de Communes du Pays Rhénan au cours de cet appel à projets s'élève à 33 470,74 euros, dont 11 156,88 euros versés par la Communauté de Communes.

NOUVEL APPEL À PROJETS : JUSQU'AU 13 JUILLET 2017
Toutes les modalités sur www.cc-paysrhenan.fr, page « Aides directes »



Boulangerie Julien à Herrlisheim

Modernisation et aménagement d'une partie de l'atelier de production



L'Amie du Pain à Gambenheim

Acquisition de matériel de production



Beauté d'Ailleurs à Soufflenheim

Rénovation des vitrines et modernisation de l'outil de travail



Les Gourmandises de Noémie à Sessenheim

Création d'entreprise, achat de matériel de production



Poterie Graessel à Soufflenheim

Rénovation de la vitrine et ravalement de la façade

DEUX CONCERTATIONS SONT EN COURS : PARTICIPEZ !

C'EST LE MOMENT DE VOUS INFORMER ET DE FAIRE PART DE VOS AVIS SUR DEUX GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) AVANCE

Le PLUI est un document réglementaire qui prendra à terme le relais des actuels Plans d'Occupations des Sols (POS), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et cartes communales.

C'est lui qui fixe, zone par zone, la possibilité ou non de construire ainsi que les règles de construction (surfaces, hauteur maximale, implantation ou encore aspect extérieur). Ces règles s'appliquent à tout projet de bâtiment, qu'il s'agisse d'une maison individuelle, d'un immeuble ou d'un bâtiment à usage professionnel.

Durant toute la durée d'élaboration, les habitants peuvent exprimer leurs attentes, questions et remarques :

- dans les registres prévus à cet effet au siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan ou en mairies ;
- par mail à l'adresse : plui@cc-paysrhenan.fr en précisant l'objet : concertation PLUI.

Les prochaines étapes :

- En mai 2017, de nouvelles pièces du dossier de PLUI sont versées dans les dossiers soumis à la concertation, dans les mairies des 18 communes et au siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.
- Le 22 juin 2017, aura lieu une réunion publique
- Permanences les 23 et 28 juin.
- Fin 2017 / début 2018 : réunion publique n° 3
- Mai 2018 : arrêt du PLUI (décision du Conseil communautaire)
- Novembre 2018 : enquête publique
- Avril 2019 : approbation du PLUI (décision du conseil communautaire)

En savoir plus

Sur le site internet www.paysrhenan.fr ; dans les **bulletins communaux et intercommunal**, dossier de consultation au siège de la **Communauté de Communes et en mairies**.



PLUI A VOS AGENDAS !

- Le 22 juin à 19h : réunion publique à Offendorf-ESCO
- Le 23 juin de 14h à 20h : permanence en mairie de Herlisheim
- Le 28 juin de 14h à 20h : permanence en mairie de Roeschwoog

LA ZAC DE DRUSENHEIM-HERRLISHEIM

C'est dans le cadre de ses compétences d'aménagement de l'espace et de développement économique que la Communauté de Communes du Pays Rhénan a acquis en novembre 2015 le site de l'ancienne raffinerie de Strasbourg afin d'y développer une zone d'activités économiques.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée et travaille sur ce dossier de réhabilitation depuis janvier 2016 ; le projet d'aménagement

est conduit dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC).

Les études préalables ont permis de préciser les objectifs du projet et de proposer un plan d'aménagement de qualité.

Les habitants, les associations et les entreprises locales sont invités à réagir sur le projet.

POURQUOI S'INTÉRESSER AU SUJET ?

Les zones d'activités sont des morceaux de territoire dédiés à l'activité économique des entreprises. Les choix opérés lors de la conception ont des impacts fort sur le territoire intercommunal (attractivité économique, emplois, accès, etc.)

En savoir plus

dossier consultable au **siège de la Communauté de Communes et dans les mairies de Drusenheim et de Herrlisheim** ; information mise à disposition sur le site internet www.cc-paysrhenan.fr ; réunion publique organisée à l'**automne 2017**.



Ça roule dans les zones d'activités

La Communauté de Communes finance et pilote les travaux de voiries des zones d'activités (ZA) intercommunales. Ont été réalisés en 2016 :

- à Herrlisheim : la rue du Ried et une aire de covoiturage en entrée de zone pour 850 000 euros toutes taxes comprises (travaux réalisés par les entreprises Jean Lefebvre et Klein TP et SOGECA) ;
- à Soufflenheim : les rues Louis Armand et Émile Mathis pour 350 000 euros toutes taxes comprises (travaux réalisés par les entreprises Sater et Fritz électricité).

→ **102 HECTARES**
de surface aménageable

→ **80 HECTARES**
commercialisables

A VOS AGENDAS !
Le 25 août
à Rountzenheim
Color Tracks

Les élus de la Communauté de Communes avaient proposé il y a plusieurs mois de créer un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) pour recueillir les envies et les attentes de la tranche d'âge 11-15 ans et pouvoir en tenir compte dans la politique des services aux habitants. C'est désormais chose faite. 29 collégiens du Pays Rhénan, intéressés par la démarche, se sont réunis à Sessenheim le 29 octobre dernier pour une journée de lancement.

La matinée a été consacrée à une découverte du territoire au travers d'un grand quizz et d'une présentation croisée des communes, qu'ils avaient préparée eux-mêmes. Au cours de l'après-midi, les jeunes ont réfléchi, échangé et mis au clair leurs idées sur les cinq thèmes du bien-être, du vivre ensemble, des

loisirs, du développement durable et de la communication. En conclusion, ils ont choisi par un vote à bulletins secrets les actions à privilégier.



C'EST NOUVEAU : LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

DE JEUNES COLLÉGIENS SE SONT RETROUVÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS LE 29 OCTOBRE 2016 AU SEIN DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES AFIN DE PARTICIPER DE PLUS PRÈS À LA VIE DE NOTRE TERRITOIRE. ILS FOURMILLEMENT DÉJÀ D'IDÉES.

UNE SECONDE RENCONTRE, LE 4 MARS DERNIER, A PERMIS D'ENTRER DANS LE CONCRET ET D'AFFIRMER LA PHILOSOPHIE DU CIJ « PAS BESOIN D'ÊTRE UN SUPER-HÉROS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSSES. »

Les quatre actions à privilégier :

- l'organisation d'un événement festif : une color-tracks, suivi d'une soirée ;
- la création d'un collectif vigilance pour lutter contre le harcèlement dans chaque collège ;
- une réflexion sur les pistes cyclables en termes d'information, de bonne conduite et de bonnes pratiques ;
- la création d'un logo et de supports de communication

De nombreuses autres pistes ont été évoquées comme, entre autres, l'organisation de manifestations éducatives et ludiques, la communication sur les réseaux sociaux ou via les collèges, des actions de sensibilisation sur le tri des déchets et les espaces publics, la lutte contre les addictions (tabac et alcool), la promotion des jeux d'extérieur, l'organisation des échanges réciproques entre seniors et adolescents ou encore l'organisation d'un forum des métiers et de l'artisanat pour aider à l'orientation scolaire.

En savoir plus

Toutes les infos sur le Conseil intercommunal des Jeunes sur www.cc-paysrhenan.fr (rubrique enfance-jeunesse)

L'ÉTÉ SERA BEAU !

AU PROGRAMME DE L'ANIMATION JEUNESSE CET ÉTÉ :

- Le Raid Rhénan du 11 au 13 juillet : un séjour court en itinérance à vélo, ponctué d'épreuves sportives à vivre par équipes composées chacune de 3 jeunes.
- Le Pass'Jeunesse du 17 juillet au 4 août au camping du Staedly : un centre aéré pour les ados, avec accueil et activités toute la journée. L'inscription se fait à la semaine.
- Le séjour dans le Verdon du 25 juillet au 3 août : séjour camping au bord du lac avec activités de plein air (canoë, canyoning, baignade, etc.) pour les 13-17 ans.
- Le séjour en Bretagne du 8 au 17 août : séjour camping aux abords de Brest, avec activités variées pour les 10-14 ans.
- D'autres mini-camps seront aussi proposés (ils seront intégrés au programme des RDV de l'été).

- Les RDV de l'été : des activités variées à retrouver ponctuellement du 10 juillet au 16 août. La formule est à la carte : les jeunes s'inscrivent aux horaires des activités souhaitées.

Du sport et des fous rires

« Il y a 2 ans, nous avions envie d'essayer une première activité avec l'Animation Jeunesse. On a choisi le Raid Rhénan parce qu'il associait du sport, des défis et des nuits sous la tente. Comme la première édition nous a beaucoup plu, on a décidé de participer à nouveau l'année suivante pour découvrir de nouvelles épreuves. Et bien sûr, notre esprit de compétition nous encourageait à améliorer notre classement final... Nos souvenirs les plus marquants restent les étapes en vélo qui nous faisaient bien pédaler et les épreuves dans l'eau au Staedly et à la base de voile de Lauterbourg. Le Raid Rhénan c'est des épreuves sportives par équipe, une vie de groupe en camping, beaucoup d'amusement et de gros fous rires ! »

Julie et Clara



AU SERVICE DES TOUT-PETITS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉNAN OFFRE UN PANEL DE SOLUTIONS POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT. FAISONS LE POINT.



L'accueil collectif

Il est assuré par le multi-accueil situé à Drusenheim. Cinquante-six enfants sont accueillis au quotidien dans cette crèche, répartis en quatre sections de quatorze enfants et encadrés par des professionnels de la petite enfance. Elle est ouverte aux enfants de deux mois et demi à quatre ans qui peuvent fréquenter la structure de façon régulière ou occasionnelle.

Des activités permettant un développement harmonieux des capacités sensori-motrices, langagières et intellectuelles sont proposées toute l'année. Sorties et spectacles viennent agrémente ce programme et les parents sont régulièrement invités à participer à la vie de la crèche tant pour des projets que pour des avis consultatifs.

Les inscriptions pour septembre sont ouvertes

Pour inscrire votre enfant, pour toute information ou pour visiter la structure : Marie GEHIN, Directrice, au 03 88 06 01 11 ou multiaccueil.drusenheim@alef.asso.fr

L'accueil individuel

L'accueil individuel est essentiellement proposé par les 330 assistantes maternelles du territoire. L'assistant(e) maternel(le) est un professionnel de la petite enfance formé qui possède un agrément délivré par les services de Protection maternelle et infantile du Conseil Départemental. Les assistant(e)s maternel(le)s qui le souhaitent peuvent être soutenus dans leur pratique par le Relais Assistantes Maternelles Parents (RAM-P) et bénéficier de formations complémentaires.

Accueillant les enfants à leur propre domicile, ces professionnels offrent un accueil de type familial respectant les rythmes et les besoins individuels des enfants. Ils participent au développement de l'enfant en proposant des

activités visant à développer ses compétences sensori-motrices, langagières et intellectuelles.

Les parents emploient de façon directe leur assistante maternelle et bénéficient de la prestation « Complément de libre de choix du mode de garde » de la caisse d'allocations familiales et du crédit d'impôts pour les frais de garde engagés.

Pour se faire guider : le Relais

Assistances Maternelles-Parents (RAM-P)

Animé par deux professionnelles de la petite enfance, éducatrices de jeunes enfants, le RAM-P est un service gratuit qui propose un soutien aux parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Par une écoute individualisée et une analyse fine des besoins des futurs parents, le RAM-P accompagne les familles dans le choix de leur mode d'accueil en tenant compte des avantages et des contraintes des différentes solutions.

Si le choix des parents se porte sur l'accueil collectif, ils sont invités à une journée « portes ouvertes » du multi-accueil. Si leur choix se porte sur l'accueil individuel, le RAM-P peut délivrer une liste des assistant(e)s maternel(le)s disponibles et accompagner la relation contractuelle entre le parent et l'assistant(e) maternel(le) en toute neutralité.

Pour soutenir la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, le RAM-P est également un lieu de rencontre et d'animation dans lequel enfants, professionnels de la petite enfance et parents vivent des moments en commun. Des activités d'éveil et des soirées thématiques sont proposées dans le lieu dédié à la petite enfance situé à Herrlisheim. Demandez le programme ! (coordonnées ci-contre).



Plus d'infos sur www.cc-paysrhenan.fr rubrique « vivre »

Les infos pratiques

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS

5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM
tél : 03 88 06 02 06
ram@cc-paysrhenan.fr

Les permanences au RAMP :

Lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique

Mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV

Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

Les permanences délocalisées :

Mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV

Vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

LE MULTI-ACCUEIL

2, rue du Général de Gaulle
67410 DRUSENHEIM – tél : 03 88 06 01 11
multiaccueil.drusenheim@alef.asso.fr
Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans
56 places
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

4, rue de l'Etang
67480 ROESCHWOOG – tél : 03 88 72 50 40
animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr
[f animjeunesse.paysrhenan](https://www.facebook.com/animjeunesse.paysrhenan)

LA PISCINE DE DRUSENHEIM

(jusqu'au 16 juin inclus)
2, rue de Dalhunden – tél : 03 88 53 31 70
piscine@cc-paysrhenan.fr

GRAND PUBLIC

Horaires
Lundi : FERMÉE
Mardi : 16h à 19h
Mercredi : 16h à 19h
Jeudi : 16h à 19h
Vendredi : 16h à 21h
Samedi : FERMÉE
Dimanche : 9h30 à 12h30
Tarifs Adultes : 3,20 € / Carte 10 entrées : 26 € ;
Etudiants : 2,20 € / Carte 10 entrées : 18 € ;
Enfants : 1,80 € / Carte 10 entrées : 15 €

AQUAGYM

Mercredi et jeudi soir de 18h45 à 19h30
La séance : 6,50 € / les 10 séances : 55 €
Un certificat médical est obligatoire pour participer aux cours

AQUACYCLING / AQUAJUMPING

Mardi de 19h à 19h45 et de 20h à 20h45 et samedi de 15h à 15h45 et de 16h à 16h45
Information et inscriptions sur www.kad-oase.de

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE ORDURES MÉNAGÈRES

8, rue des tilleuls
67410 DRUSENHEIM – tél : 03 88 53 47 42
rieom@cc-paysrhenan.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi)
4 déchèteries à votre service : Drusenheim – Gamsheim – Roeschwoog – Sessenheim.
Suivi conso, calendriers de collecte, consignes de tri et horaires des déchèteries sur www.smieom.fr

LA ZONE DE LOISIRS DU STAEDLY

30, rue de l'Etang – tél : 03 88 86 42 18
camping.staedly@cc-paysrhenan.fr
www.caming-paysrhenan.fr
Camping ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre
Baignade surveillée les mercredis et week-end de juin, tous les jours en juillet-août

LES OFFICES DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE SOUFFLENHEIM

20b Grand'Rue 67620 SOUFFLENHEIM
tél : 03 88 86 74 90
www.ot-soufflenheim.fr
infos@ot-soufflenheim.fr

PAVILLON DE TOURISME

Ecluses du Rhin 67760 GAMBSEIM
tél : 03 88 96 44 08
www.passage309.eu - info@passage309.eu

L'ESCAL

Rue de la Moder 67770 DALHUNDEN
tél : 03 88 86 04 48 ;
réservations au 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
Salle polyvalente et multifonctionnelle, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.
Les tarifs 2016 Pays Rhénan :
• particuliers : 495 € + charges le week-end
• entreprises et associations : 675 € + charges le week-end
• forfait ménage : 50 €/heure

L'UNION DES PROFESSIONNELLS DU PAYS RHÉNAN (UPER)

Président : Gilles BLANCK
Développeur commercial : Stéphane BRUCKER
tél : 03 88 06 74 30
www.uper.fr
contact@uper.fr

[f uperalsace](https://www.facebook.com/uperalsace)

Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels. Elle élabore notamment des animations permettant de mettre en avant l'artisanat et le commerce de proximité

L'ESPACE INFO ENERGIE

Conseiller : Aurélien DUPRAT
tél : 06 13 26 94 50
www.energievie.info
aurelien.duprat@sauer-pechelbronn.fr
Permanence le 2^e mercredi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes
Relais d'information auprès des particuliers du programme energievie.info (questions sur l'énergie et l'habitat)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le siège administratif de la Communauté de Communes est basé à Drusenheim au 32 rue du Général de Gaulle
tél : 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
www.cc-paysrhenan.fr

Le Pays Rhénan

« Pays Rhénan » est édité à 20 000 exemplaires et diffusé auprès des 18 communes de la Communauté de Communes.

Directeur de la publication : Louis BECKER – coordination : Denis HOMMEL. Crédits photos : UPER, Illuminens, CC Pays Rhénan, Création graphique : Graffiti. Assistance rédactionnelle : Menscom. Impression : Modern Graphic. Imprimé sur papier recyclé. Juin 2017.